

Manche

Maintien de la troisième classe de 6^e, le maire satisfait

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | samedi 1 juillet 2017

281 mots



Le maire et conseiller départemental, André Denot. - Crédit Archives.

Le maire et conseiller départemental, André Denot, exprime sa satisfaction à l'annonce du maintien de la troisième classe de 6^e au collège Georges-Brassens. Celle-ci a été faite, mercredi matin, par Régis Dubreuil, le président de l'Amicale des parents d'élèves (APE), à la suite de l'opération de blocage qui avait été organisé (lire *Ouest-France* du mardi 27 juin).

« Je me réjouis que les parents d'élèves, les enseignants, la directrice de l'établissement, le directeur académique des services de l'Éducation nationale de la Manche, Jean Lhuissier, aient trouvé un consensus en faveur de la création de cette troisième classe. Il n'en reste pas moins que ce sera en puisant dans les heures destinées aux activités d'autonomie et de soutien, donc au détriment des moyens d'accompagnements mis à disposition des plus faibles. »

Le maire reconnaît « l'intelligence de cette coopération qui permet de créer au sein de l'établissement une dynamique ». Il tient à souligner : « Nos élèves sont encadrés par une équipe d'enseignants de qualité. Depuis plusieurs années, certains d'entre eux se situent dans les meilleurs éléments lorsqu'ils se rendent au lycée Littré d'Avranches. » Et de conclure : « Je suis vraiment satisfait de ce dénouement, hormis un enseignement de valeur notre établissement bénéficie de bons équipements. »